



N° 11203*02

étranger mineur

demande d'un : titre d'identité républicain (TIR)
 document de circulation (DCEM)

- Préfecture
 Sous-Préfecture
 Haut-commissariat (1)

Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du nouveau Code Pénal.

À REMPLIR EN LETTRES MAJUSCULES ET À L'ENCRE NOIRE.

NB: Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès de la préfecture, sous-préfecture ou du Haut-commissariat (1) de votre résidence, conformément aux textes en vigueur.

(Partie à remplir par l'administration)

Catégorie:
Documents présentés
et justificatifs:

MINEUR BÉNÉFICIAIRE:

NOM PATRONYMIQUE

NOM D'USAGE (2):

PRÉNOMS (3):

SEXE: M F NATIONALITÉ:

NÉ(E) LE : À:

DÉPT PAYS

DOMICILE

CODE POSTAL: COMMUNE:

Je soussigné, DEMANDEUR, déclare sur l'honneur:

- exercer l'autorité parentale sur le mineur bénéficiaire en qualité de père, mère, tuteur (4)
- avoir reçu mandat pour effectuer cette demande (4) (5)

NOM PATRONYMIQUE:

NOM D'USAGE (2) de l'époux (se) , de veuf (ve) , autre nom d'usage (4)

PRÉNOMS (3)

SEXE M F NATIONALITÉ:

NÉ(E) LE À

DÉPT PAYS

DOMICILE

CODE POSTAL: COMMUNE PAYS

- **identité de l'autre parent, à remplir obligatoirement pour le TIR, (4)**
du parent résidant à l'étranger mandatant le demandeur, pour le DCEM (4):

NOM PATRONYMIQUE

NOM D'USAGE (2) de l'époux (se) , de veuf (ve) , autre nom d'usage (4)

PRÉNOMS (3)

SEXE M F NATIONALITÉ:

NÉ(E) LE À

DÉPT PAYS

DOMICILE

CODE POSTAL: COMMUNE PAYS

- certifie l'exactitude des déclarations ci-dessus.

Date, Signature du demandeur Signature de l'autre parent (1) (6) Date Signature du bénéficiaire

(1) Uniquement pour le Titre d'identité républicain

(2) Le "NOM D'USAGE" désigne le nom de l'époux(se), veuf(ve), nom de l'autre parent accolé au nom patronymique (nom de naissance). Cette indication n'est pas à fournir dans le cas où le requérant désire que le document soit établi à son seul nom patronymique (nom de naissance).

(3) Les "PRÉNOMS" sont à inscrire dans l'ordre de l'état civil.

(4) Cocher la case utile

(5) Uniquement pour le Document de circulation

(6) Signature du parent quand le demandeur n'a pas l'autorité parentale (DCEM).